

Le journal de la vie locale, culturelle et associative de Crêts en Belledonne

L'écho des Crêts

Février 2021



COUP DE PROJECTEUR

ASSOCIATIONS «ARCADE» & «LES PIES CRÉATIVES»

PROJET DE RÉAMENAGEMENT

LE CENTRE BOURG AU COEUR DES REFLEXIONS

PRÉSENTATION

LE COLLECTIF GRÉSI CRÊTS CITOYENS

CHAT ALORS !!

CHATS ABANDONNÉS PAYS D'ALLEVARD

#15

EDITO 3

CULTURE & PATRIMOINE : 4-5



VIE LOCALE 6-14



ENVIRONNEMENT 15



INFOS MUNICIPALES 16-19



RÉPERTOIRE 20



**DONNEZ DE LA VISIBILITÉ
À VOS ÉVÉNEMENTS SUR :
WWW.LE-GRESIVAUDAN.FR**



CRÈTS EN BELLEDONNE

N° ISSN : 1289 - 0170 - BULLETIN MUNICIPAL
Rédactrice en chef : Agnès Darbon
Directeur de la publication : Youcef Tabet
Maquette et mise en page : Ré&mi - reetmi.fr
Impression : Imprimerie Au Bristol 73490 La Ravoire
Photos : DR, unsplash.com, pixabay.com, freepik.fr
Mail : lechodescrets@gmail.com

MARIAGES

05/09/2020 GACHET Adrien / SABATINO Annie
12/09/2020 KÜCÜKCIL Mickael / SCHRIMM Clara
03/10/2020 NDZANA NDZANA Bertrand / SIGNÉ MAMBA Stéphanie
05/12/2020 STRIPPOLI François / OURDOUILLIE Julie
19/12/2020 LABAYE Camille / COINDET Sandra

NAISSANCES

28/07/2020 LOMBARDI MONTOYA Ilane
07/08/2020 DIDIER-CARNIVAL JACQUET Loevan, Fernand, Humbert
10/08/2020 LAMOUR PAVESE Toàn
15/08/2020 VALEMOIS Léane, Jeanne, Patrice, Clémence
16/08/2020 BRUN Rosane, Bertille, Joséphine
26/08/2020 MANTEZ Noémie, Charlotte, Lilou
01/09/2020 VITALE Giuliana
19/09/2020 LELIÈVRE Apolline, Louise, Amélie
19/09/2020 PETITPREZ Éloïse, Bérénice, Emmanuelle
08/10/2020 DEMBÉLÉ Telly, Kassim, Pierre, Serge
23/10/2020 CAPITAINE Arthur, Fabien, Patrick
23/10/2020 DIDELLE Elyna, Martine, Valérie
24/10/2020 DEMEY Maxine, Ambre, Soline
29/10/2020 MOLLIER Nicolas
01/11/2020 TEILLOT Olivia, Léonie
09/11/2020 BELMONTE Jade, Vincenza, Murielle
09/11/2020 BOURCIER Jonah, Rémi
20/11/2020 SOPHA FROELICH Maëssane
25/11/2020 VIALLET Cayden, Florian, Nathan
23/12/2020 OLLÉ Jules
23/12/2020 NDZANA NDZANA Tsimbo, Nanga-Marie, Aurea

DÉCÈS

23/01/2020 BERNARD Henri
27/08/2020 DE NOTER Anne-Marie épouse TARNOWKA
01/09/2020 CIAMPO Maria
09/10/2020 BABOUD Simone, Pierrette, Andrée épouse SUARD
02/11/2020 JON Adrienne, Denise épouse VEYRET
09/11/2020 PORTE Huguette, Marie-Clémence épouse FERRARINI
11/11/2020 ACKER Brigitte épouse MICOUD
15/11/2020 GAROFOLIN Régina, Ortezia épouse CRIVELLARO
27/11/2020 MARTINEZ Maurice, Paul

**VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAÎTRE
UN ARTICLE DANS L'ÉCHO DES CRÈTS
UNE SEULE ADRESSE :
LECHODESCRETS@GMAIL.COM**



EDITO

Laissons derrière nous l'année 2020 et toutes les épreuves que nous avons dû traverser afin de rentrer avec beaucoup de confiance dans cette année 2021 qui, j'en suis convaincu, nous fera retrouver le plaisir d'une vie communale agréable et sereine.

Malgré toutes les turbulences traversées, le 2ème semestre 2020 nous a permis de mener à bien plusieurs actions ayant eu pour principal objectif le renforcement du « bien vivre ensemble » qui nous permet de rester attachés au lien social qui sera notre fil rouge tout au long de ce mandat avec pour exemples d'actions :

- L'installation d'un marché alimentaire hebdomadaire
- Le maintien du marché de Noël sur la base de loisirs de Morêtél de Mailles (merci à l'association Au jardin des couleurs pour faire de ce moment de convivialité une vraie réussite)
- Le fort soutien aux acteurs économiques locaux
- Un CCAS renforcé
- La réalisation de travaux de sécurisation piétonne et routière
- L'agrandissement de la terrasse du bar Juste en Face (contre-allée interdite à la circulation)
- L'entretien des espaces verts, des voiries et des cimetières
- L'entretien des sentiers pédestres
- Le renforcement des emplois jeunes initiés par notre précédent Maire (Jean-Louis Maret)
- Etc...

Comme vous pouvez le deviner et pour mener à bien ce programme bien chargé, il faut une équipe municipale dynamique. En ce sens, je remercie tous les adjoints, les conseillers délégués et les conseillers municipaux pour leurs investissements et leurs disponibilités qui montrent tout leur attachement à notre commune.

Je remercie également tout le personnel communal à qui nous demandons implication, disponibilité et créativité pour proposer toujours et continuellement, un meilleur service à la population.

Bien fidèlement à vous.



Youcef Tabet
Maire de Crêts en Belledonne



COUP DE PROJECTEUR

ARCADE

La coopération décentralisée : Qu'est ce que c'est ?

La coopération décentralisée est une des réponses locales apportées à la crise migratoire. La coopération décentralisée désigne l'établissement de relations de long terme entre collectivités territoriales françaises et étrangères, formalisées par des conventions. Initiée par Pontcharra et La Rochette en 1995, elle consiste à appuyer des communes maliennes (Dembela, Tella, Benkadi et Blendio) dans la conception et la mise en œuvre de leur propre plan de développement.

Notre commune a choisi de mutualiser son engagement financier avec six autres communes savoyardes (Valgeon-La Rochette et la Chapelle Blanche) et iséroises (Pontcharra, Le Cheylas, Barreaux et Saint-Maximin) et de déléguer cette action à l'association ARCADE. Par ce choix, elle bénéficie aussi de l'expertise de personnels spécialisés et d'une équipe permanente au Mali, gage de pérennisation des actions.



de Niamakoua, par exemple, sont autant un appui au développement de l'élevage qu'à la promotion des femmes de la région et à la lutte contre la malnutrition. Tous les volets sont accompagnés pour développer leurs autonomies techniques et financières. Des comités de gestion sont ainsi créés pour accompagner les bénéficiaires. Des formations sont régulièrement organisées par l'équipe malienne.

Enfin, la coopération est également financière. Pour 2020, Crêts en Belledonne a accordé une aide de 3300 €. Les subventions mutualisées par les communes sont gérées et réparties par l'Arcade suivant les projets et les besoins exprimés par les partenaires maliens. Les communes maliennes participent également aux réalisations à hauteur de 5 à 10 % du coût des travaux. L'ARCADE recherche des financements complémentaires pour la réalisation du projet global. Actuellement, un financement participatif pour le développement de l'assainissement individuel est en cours : <https://www.helloasso.com/associations/a-r-c-a-d-e-une-terre-pour-vivre/collectes/l-assainissement-c-est-la-sante>

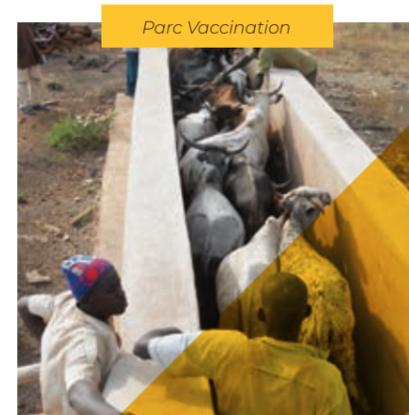
UN BÉNÉFICE AUSSI POUR CRÊTS EN BELLEDONNE

La coopération décentralisée permet d'agir contre les inégalités Nord-Sud mais aussi de faire valoir le savoir-faire des collectivités territoriales et leurs métiers, de lutter contre le racisme et d'encourager l'engagement citoyen des plus jeunes. En 2018, une délégation malienne a rencontré les élus de la commune, ils ont échangés notamment sur leurs pratiques en termes de gestion communale. Notre intervention peut prendre différentes formes, comme par exemple des interventions en milieu scolaire : cette année, nous intervenons en primaire sur des ateliers de recyclage des déchets dans plusieurs com-

munes partenaires. Toutes nos interventions font échos à nos actions sur le terrain, au Mali.

Vous pouvez aussi soutenir les projets de l'ARCADE grâce à vos recherches Internet, en installant Lilo, le moteur de recherche solidaire, sur votre navigateur ou téléphone, et cela sans rien changer à vos habitudes ! Une recherche est égale à une goutte. Une goutte est égale à une somme d'argent : 250 gouttes = 1€. Vous pourrez ainsi nous reverser vos « gouttes ».

Pour en savoir plus : www.arcadeactu.canalblog.com/ ou suivez nous sur les réseaux sociaux



Venez assister à l'Assemblée Générale 2021 à la Salle Polyvalente de Crêts en Belledonne, le dimanche 28 mars 2021, à partir de 9h : présentation en images des réalisations, apéritif et repas africain (sur réservation). A confirmer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

ARCADE Une Terre pour Vivre, Place Albert Rey, 73110 VALGELON-LA-ROCHETTE 04 79 65 38 20 www.arcade-vivre.asso.fr



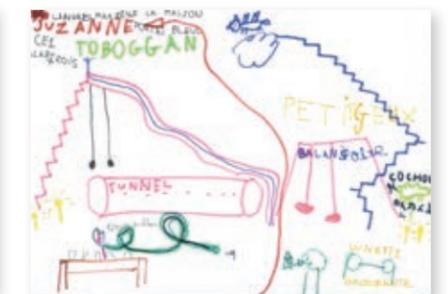
UN TRIPLE PARTENARIAT

Dans un premier temps, la coopération décentralisée relève du partage d'expérience : appui et conseil des élus français à leurs homologues maliens. Les communes maliennes partenaires ont, entre autres, été formées à l'élaboration de budgets et à l'utilisation d'un logiciel de comptabilité communale (GM2) créé par l'ARCADE, dont l'usage est étendu à d'autres communes de la Région de Sikasso depuis 2019.

Dans un second temps, les communes soutiennent le développement économique et social de la région. Dans le cadre de la coopération décentralisée, le choix d'un seul territoire, avec des actions menées sur la durée nous permet de « pousser » simultanément 8 volets d'action : eau et assainissement, santé, éducation, désenclavement, appui à la décentralisation, élevage et promotion féminine. Dans les faits, les projets sont souvent transversaux. Les travaux d'aménagements d'une pisciculture dans le jardin des femmes



MERCI AUX ENFANTS POUR LEURS DESSINS DE NOËL



UTILISATION DES INFRASTRUCTURES DE LA COMMUNE

La mairie souhaite informer les associations et les utilisateurs, que certaines salles et locaux de la commune ont été utilisés illicitement et sans autorisation.

L'utilisation des infrastructures de la commune est régie par des règles et des conventions que toutes les associations et utilisateurs doivent respecter sans exception.

A compter de 2021, des contrôles seront mis en place de manière aléatoires et inopinées. Il en va de la responsabilité de la mairie, mais également de la responsabilité des associations et des utilisateurs.

Merci de votre compréhension.

COUP DE PROJECTEUR

LES PIES CRÉATIVES ET POURQUOI ?

En effet, les adhérentes jacassent mais pas seulement, elles créent !

Hors contexte sanitaire actuel, elles ont le plaisir de se retrouver à Mon Exil les lundis et jeudis de 14h à 17h ainsi que les jeudis soir de 18h à 20h30. Elles partagent leur savoir faire en couture, tricot, crochet, broderie, osier, macramé, peinture sur support et bricolage en tout genre.

Toutes les activités manuelles sont les bienvenues. C'est également un lieu de partage intergénérationnel.

Vous avez pu les rencontrer certains samedis sur le marché ainsi qu'à la journée festive du 5 décembre.

Mme CAPELLI Françoise, Présidente 06 71 10 19 16





PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG



Les bureaux d'études ont donc continué à travailler avec les éléments à leur disposition, avant de remettre des premières orientations fin novembre 2020. La commission « centre-bourg » s'est réunie en décembre 2020 pour réfléchir aux scénarios les plus réalistes pour les bâtiments, les mobilités, les stationnements, l'organisation des transports en commun, le chauffage des bâtiments, etc.

L'objectif était également d'anticiper les actions à inscrire au budget 2021.

En effet, les travaux en 2021 viendront anticiper les futurs travaux de la Grand Rue prévus à ce jour avec la communauté de communes du Grésivaudan en avril 2022. La communauté de communes prévoit la reprise des réseaux d'eau potable et eaux usées. Le chantier sera important et va durer plusieurs mois, ce qui impose de réorganiser la circulation des véhicules, des transports en commun et le stationnement. Ainsi, les travaux prévus en 2021 portent sur le réaménagement de la rue des Ecoles (quais pour les transports en commun, sécurisation des cheminements, organisation de la circulation, etc.) et sur l'aménagement d'un parking à l'angle Grand Rue / rue de l'Eglise.

Les réflexions sur le projet de réhabilitation du centre-bourg se sont poursuivies depuis l'été 2020. Vous avez été très nombreux – près de 300 réponses – à participer au questionnaire sur le centre-bourg.

Ces échanges ont permis de consolider le diagnostic qui a été finalisé en octobre 2020. Vous trouverez dans les pages suivantes un résumé du rendu du questionnaire.

En novembre 2020, les habitants auraient dû être conviés à une nouvelle série de réunions de concertation, organisée sous forme d'ateliers participatifs. L'objectif était de discuter des scénarios de réaménagement du centre-bourg. Le deuxième confinement a malheureusement écarté cette possibilité de réunion publique.

Une réunion de concertation avec les habitants, organisée avec les bureaux d'études* sous la forme d'une « promenade urbaine », a eu lieu le 23 septembre dans le périmètre du centre-bourg : la Grand Rue, la rue des Ecoles, l'avenue d'Uriage et la rue Champ-Sappey. C'était l'occasion pour une trentaine d'habitants d'échanger avec les techniciens et les élus, et de faire part des difficultés quotidiennes et des bonnes idées à mettre en œuvre, autant autour de l'aménagement de l'espace public que pour le devenir des bâtiments (médiathèque, salle des fêtes, boulodrome, ancienne poste, Mon Exil, etc.).



Grand Rue

Ces projets vous seront présentés dès que possible, sous forme d'une réunion publique ou par affichage.

Dans l'attente, nous vous invitons à consulter la rubrique « Nos projets » sur le site Internet de la commune

<https://www.cretsenbelledonne.fr/la-une/nos-projets>

* l'étude du projet de réaménagement du centre-bourg a été confiée à un groupe de bureaux d'études comportant des compétences en bâtiments (ISERAMO), urbanisme-paysage-patrimoine (ATELIER2), et VRD-mobilités-transports en commun (UGUET). Une étude complémentaire sur l'opportunité d'un réseau de chaleur urbain a été réalisée par l'AGEDEN.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

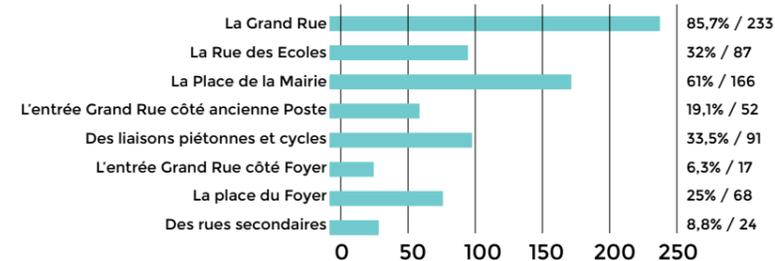
Pour les habitants, la Grand Rue et la Place de la Mairie sont les priorités de réaménagement. La rue des Ecoles, la place du foyer et les liaisons piétonnes et cycles sont aussi appelés à être réaménagés.



Place de la Mairie



Devant la médiathèque



Quelles sont les priorités de réaménagement de l'espace public ? (Sur 272 votes avec réponses multiples)



« D'un point de vue général le bourg de Crêts en Belledonne se dégrade : bâtiments et façades délabrés, rues sales, aucun fleurissement, circulation dans la Grand Rue etc. »

« La rénovation de l'intérieur et façades de bâtiment communaux me paraissent indispensables (poste, ancienne mairie de Morétel...); enfin je pense aussi qu'il faudrait mettre en place dans le village une piste cyclable, et piétonne »

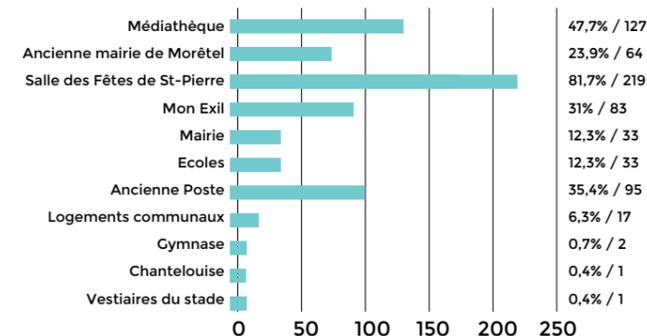
« Faire en sorte que Crêts en Belledonne retrouve une salle des fêtes qui permette de nouveau aux habitants de célébrer des événements familiaux et associatifs au plus près du cœur du village »

« Pour moi, le village doit être embelli car la qualité de vie ici est parfaite mais l'esthétique du village n'en est pas le reflet. Crêts en Belledonne fait « vieillot » et village abandonné. »



RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS

La salle des fêtes est le bâtiment pour lequel les attentes sont les plus fortes, du fait notamment de la perte depuis 2013 de son usage festif et nocturne. Sont également cités la médiathèque, l'ancienne Poste et Mon Exil.



Quelles sont les priorités de réhabilitation des bâtiments ? (Sur 268 votes avec réponses multiples)



Ancienne mairie de Morétel



Salle des fêtes de St-Pierre

PAROLES D'HABITANTS...



« Arborer la place de la mairie, végétaliser le parking, Enlever les places de parking de la place de la mairie et en faire un lieu de commerce/convivialité. »

« Augmenter la capacité du parking de Mon Exil pour faciliter l'accès aux commerces et au centre-ville à pieds. »

« En améliorant la mobilité des voitures et des piétons dans la Grand'rue (exemple : ne mettant que des places arrêt minute) indirectement le bénéfice sera pour les commerces et c'est la clef d'un centre-ville vivant et accueillant. »

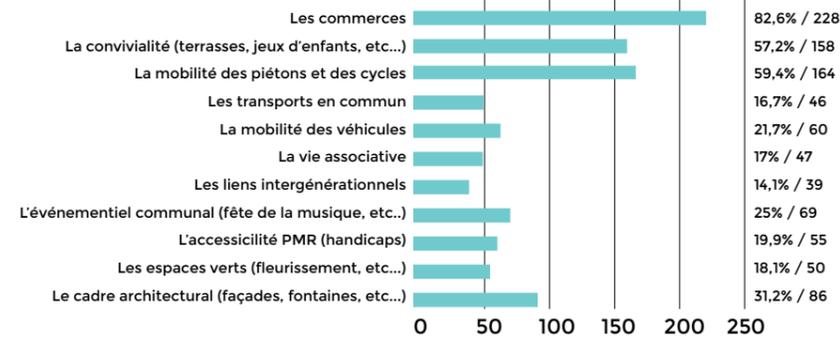
« Attention à ne pas tuer le centre-ville en privilégiant trop les piétons. Nous sommes une commune où la voiture reste le moyen de transport le plus fréquent. »





PRIORISATION DES FONCTIONS DU CENTRE-BOURG

Les habitants veulent avant tout retrouver dans le centre-bourg des commerces (83%), la mobilité des piétons et cycles (59%) et de la convivialité (terrasse, jeux d'enfants, etc.). Dans une moindre mesure, sont mis en avant le cadre architectural et l'événementiel communal.



Quelles fonctions du centre-bourg doivent être renforcées en priorité ? (Sur 276 votes avec réponses multiples)



Participants de la promenade urbaine



Jeux d'enfants du Poutaz (en cours de réaménagement)



Grand Rue dans sa partie centrale



Grand Rue coté ancienne Poste



Carrefour de la rue de l'église lors de la promenade urbaine

« Aplanir la surface devant la mairie, et supprimer le parking, développer les commerces autour de cette place. Refaire les façades qui sont particulièrement tristes. Y accueillir un marché de producteurs, par exemple le samedi matin. Rendre la Grand rue limitée aux voitures, camions, bus, excepté aux habitants de la rue. Rendre la rue semi piétonne. Installer quelques bornes de recharge pour les vélos électriques. Bref, en un mot, dynamiser ce centre-ville qui est actuellement davantage moribond qu'attractif »

« Priorité à l'aménagement de la Grand Rue et au développement des vrais commerces pour redonner vie au village »

« Notre village ne peut plus être celui du siècle précédent, il peut être re-dynamisé ! »

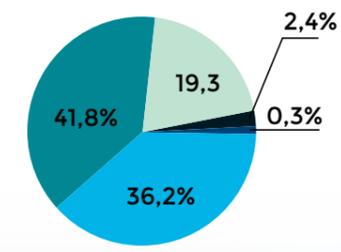
PAROLES D'HABITANTS...



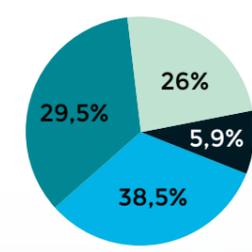
LE PROFIL DES PERSONNES AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE

281 personnes ont répondu au questionnaire. Ce sont en majorité des couples avec enfants habitant le centre-bourg et ayant entre 30 et 45 ans.

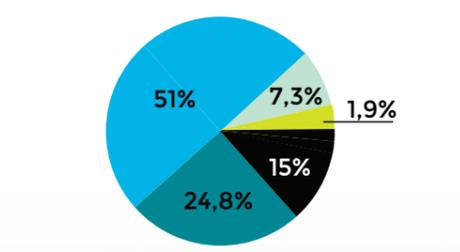
Vous êtes habitants... (287 réponses)



Vous avez... (288 réponses)



Votre situation familiale est... (286 réponses)



- Du centre-bourg (Grand Rue et ses rues annexes)
- Du centre-bourg élargi (hors hameaux)
- D'un hameau de Crêts en Belledonne
- D'une autre commune
- Du centre-bourg (Gd Rue et rues annexes)
- entre 18 et 30 ans
- entre 30 et 45 ans
- entre 45 et 60 ans
- Plus de 60 ans
- Une personne seule
- Un couple sans enfant
- Un couple avec enfant
- Un parent avec enfant
- Autre



FLEURISSEMENT

La commune tient à remercier vivement le directeur du supermarché COLRUYT pour son don de fleurs à la commune lors de l'interdiction de vente de celles-ci en supermarché.

Un geste qui a été fort apprécié par les habitants et les agents municipaux.



LA FABRIK ANANAS

Espace atelier, boutique artisanale, coworking, vous présente ses meilleurs vœux !

Tous ses artisans vous remercient pour votre confiance et votre soutien accordés en cette fin d'année si particulière. N'hésitez pas à pousser notre porte pour rencontrer et découvrir les créations et activités proposées : créations textiles femmes et enfants, poupées de chiffon, petite maroquinerie en liège, céramiques, bijoux, savons et cosmétiques, cartes et stickers design mais aussi les ateliers de couture, d'aquarelle, de scrapbooking, ...

Vous êtes artisan créateur professionnel et vos produits peuvent compléter notre offre ? ou vous souhaitez accéder à notre espace coworking ? venez nous voir ! ou contactez nous .. lafabrikanas@gmail.com

POTERIE DE COUDRAI

Ouverture le 16 février au 151 Grand Rue d'un espace convivial où vous pourrez découvrir ou redécouvrir la poterie.

Nathalie vous propose du mardi au samedi de 12h à 18h des séances de 2 heures de modelage et de tournage. www.poteriedecoudrai.com





LE COLLECTIF GRESI CRÊTS CITOYENS SE PRÉSENTE



NOTRE HISTOIRE :

En Novembre 2019, quelques habitants ont pensé que la place des Citoyens pouvait être importante dans la préparation des Municipales 2020 comme force de veille et de propositions pour notre Commune. Il était important que les Citoyens puissent s'exprimer sans être forcément candidats ou élus, à l'échelle communale ou intercommunale.

Cette 1ère réunion a eu lieu le mercredi 27 novembre 2019, elle a regroupé une trentaine de personnes. Puis de nouvelles rencontres entre janvier et février 2020 nous ont permis de mieux préciser nos attentes, avant que le confinement de mars 2020 ne mette nos réflexions en suspens.

A l'été 2020, les rencontres ont repris au Café « Juste en Face ». Depuis, nous avons avancé dans nos projets et des groupes de travail s'organisent par des rencontres à distance en visio-conférence.

DANS LA PERSPECTIVE DE
CRÉER UN CONSEIL CITOYEN,
IL A ÉTÉ RÉALISÉ UN TIRAGE
AU SORT DE 120 PERSONNES
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
DE LA COMMUNE QUI ONT ÉTÉ
INVITÉES À PARTICIPER À UNE
1ÈRE RENCONTRE.

LES GROUPES DE TRAVAIL ET NOS PROJETS

Déchets, propreté et valorisation :

Le collectif envisage :

- Une Grande Journée de Sensibilisation et une Opération « Ma commune propre », avec ramassage des détritiques, mobilisation des Ecoles, des jeunes, du SIBRECSA, de la commune, des Associations... enfin de tous ! L'opération devrait se tenir au printemps 2021 avec plusieurs zones de collecte organisées sur le territoire communal.

- Une réunion publique pour informer sur la gestion des déchets, l'impact environnemental, le coût de la collecte et la valorisation. Objectif : sensibiliser davantage à la question des déchets

Embellissement de la commune et espaces Jardinés :

Nombreux sont les habitants dans le pays d'Alleverd qui disposent d'un peu d'espace pour jardiner. L'idée a germé de lancer une campagne pour valoriser et partager la diversité des savoir-faire.

Les projets sont nombreux : organiser un marché d'échange de plants et de graines, recenser de nouveaux espaces communaux à jardiner, associer fleurs et plantes dans les bacs, concours d'épouvantails...

D'AUTRES GROUPES S'ORGANISENT :

- Aménagement du Centre Bourg, en lien avec la réflexion portée par la commune

- Sécurité routière, sécurisation aux abords des écoles ...

- Animations sociales et culturelles,

SI VOUS ÊTES
INTÉRESSÉS, SI
VOUS REPRÉSEN-
TEZ UNE ASSOCIA-
TION, N'HÉSITÉS
PAS À VOUS FAIRE
CONNAÎTRE.

Lieux Conviviaux, Entraide, Actions Citoyennes...

Ces groupes de travail s'organisent en dehors des rencontres mensuelles du Conseil Citoyen et sont en lien avec les Commissions Municipales dédiées.

Nos prochaines Rencontres CONSEIL CITOYEN

Les 2 mars, 7 avril, 6 mai, 1 juin 2021

En visio conférence ou à nouveau au Café « Juste en Face » à 18h30

Contact: gresicrets.citoyens@gmail.com

www.facebook.com/gresicrets.citoyens



Participation à la promenade urbaine dans le cadre du réaménagement du centre bourg



PASSAGE DU CRITERIUM DU DAUPHINE ET TOUR DE FRANCE

Le 14 août 2020, la commune avait la chance d'être traversée par la 3ème étape du Critérium cycliste du Dauphiné, sur l'étape Corenc - St-Martin-de-Belleville, via le Col de la Madeleine.

Ce fut une belle journée festive puisque le soir même était tirée le feu d'artifice depuis les berges du lac du Flumet, en partenariat avec la commune d'Alleverd.

Mais ce n'était qu'un échauffement !

Le mercredi 16 septembre 2020, c'est le Tour de France qui traversait à nouveau Les Fontaines, l'Eglise et l'ancienne mairie de Morêt, Sailles, la route de Grenoble, la Grand Rue, sous La Roche, puis la départementale en direction d'Alleverd. L'étape était similaire à celle du Critérium : Grenoble - Méribel et sa mythique arrivée au Col de la Loze.

Cet événement a été accueilli avec beaucoup de joie par les habitants qui ont vécu un moment inoubliable, entre le passage de la caravane et les derniers coureurs attendus. Même Julian Alaphilippe, échappé en tête de course avec deux compères depuis le Grésivaudan, était là pour nous faire une démonstration de son sens de l'attaque. C'était quelques jours avant sa victoire magistrale aux Championnats du Monde sur route à Imola (Italie), le 27 septembre 2020.



MARCHÉ DE NOËL

L'association « Au jardin des Couleurs », en collaboration avec la commune, a organisé le traditionnel marché de Noël le dimanche 13 décembre 2020.

Comme l'année précédente il s'est tenu sous la Halle de l'Aire du Lac de Morêt de Mailles et il a connu un franc succès.



COLIS DES ANCIENS

C'est dans la joie et la bonne humeur que les bénévoles du CCAS aidés de quelques élus ont préparé les colis des anciens le vendredi 11 décembre en début de soirée pour une distribution aux intéressés le lendemain.

Les colis ont été fort appréciés. Ils étaient constitués de produits locaux, de la traditionnelle carte de vœux réalisée par les enfants des écoles et d'un petit mot du Maire.



JOURNÉE DU PATRIMOINE



La journée du Patrimoine s'est déroulée sur le site de Combe Bachat, ancien site minier, avec son four le dimanche 20 septembre 2020,

Il a fallu braver la pluie afin d'accéder à la visite... Mais quel plaisir de (re) découvrir cet espace dédié à l'histoire du Pays d'Allevard,

Nous avons eu la chance d'avoir une animation, forte appréciée des « Crinquignottes ».

Elles nous ont ravies malgré la pluie, cela a donné beaucoup d'entrain à cette journée.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



C'est dans un contexte très particulier que se sont déroulées les cérémonies du 11 novembre aux cimetières des villages historiques de Morêt de Mailles et de Saint Pierre d'Allevard.

En effet, crise sanitaire et confinement obligent, seuls le Maire, les adjoints ainsi que les anciens combattants ont pu y assister.

EXPOSITION DE PEINTURE



La commune a souhaité laisser la possibilité aux associations artistiques de la commune de pouvoir exposer à l'accueil de la mairie de Crêts en Belledonne.

Ce fut le cas de l'association Plaisir des Arts du 1er décembre 2020 au 4 janvier 2021.

MARCHÉ FESTIF

Les élus de la commune ont souhaité organiser une journée festive autour de son marché hebdomadaire du samedi matin en accueillant, en plus de nos fidèles exposants présents depuis le 12 septembre, de nouveaux commerçants.

Le samedi 5 décembre 2020, c'est sous 5 cm de neige fraîchement tombée que ce marché festif s'est donc installé. Il occupait toute la place de la Mairie et une trentaine de commerçants et d'exposants étaient présents.



Les habitants ont été nombreux à venir faire leurs emplettes sous un rayon de soleil bienvenu et dans le respect des conditions sanitaires et à participer à la tombola gratuite destinée à soutenir les commerçants de la commune dans cette période si difficile pour eux.

En effet, la commune avait acheté des lots aux différents commerçants de la commune : Café « Juste en Face », Look Pizza, La Fabrique Ananas et les salons de coiffure Lyni'Tifs et Chris Coiffure, ce qui a permis d'organiser ce tirage au sort « gratuit » pour les participants et les participantes.

Cette journée fut un réel succès, apprécié par les exposants et les habitants, de nouvelles versions de marché festif sont en préparation...

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE



Malgré le contexte particulier de cette année 2020, la collecte de la banque alimentaire a pu se faire le vendredi 27 et samedi 28 novembre 2020 sur le parking de Colruyt.

Merci au Directeur de ce supermarché qui a accepté de nous prêter une partie du parking et un grand merci à tous les généreux donateurs qui ont permis la collecte de plus de 800 kg de produits alimentaires ainsi que de très nombreux produits d'hygiène.

Suzanne TRANCHANT est née le 17 novembre 1920 au lieu-dit « Le Bossu » situé sur les pentes de Bramefarine de la commune de Saint Pierre d'Allevard. Elle est l'avant dernière d'une famille de huit enfants : Ulysse, Marius, Julien, Paul, Alice, Juliette, Suzanne, Marcelle.

Suzanne, comme ses frères et sœurs, va à l'école de Saint Pierre d'Allevard à pied ; trois kilomètres (pas de ramassage scolaire) jusqu'à l'âge de 14 ans. À la fin de sa scolarité, elle intègre la ferme familiale pour aider ses parents.

En pleine période de guerre 1939-1945, des bals clandestins sont organisés dans les granges de certains hameaux du pays. C'est à ces soirées que Suzanne fait la connaissance de Louis DAVID-CAVAZ qui deviendra plus tard son époux.

Elle se marie en 1942 et vient habiter sur la commune voisine à Morêt de Mailles au hameau du Trait, où elle travaille avec son conjoint sur l'exploitation agricole et fonde une famille de quatre enfants : Georgette, Raymonde, Colette, Gilbert.

En 1950, sa belle-mère Marie décède brutalement à l'âge de 64 ans. C'est elle qui avait en charge la surveillance des enfants en bas âge et la préparation des repas, tandis que Louis et Suzanne faisaient les travaux des champs. Ce décès vient donc perturber l'organisation des travaux extérieurs mais l'exploitation continue.

AUJOURD'HUI, SUZANNE EST DEVENUE CENTENAIRE ET A FONDÉ UNE GRANDE FAMILLE.

ELLE EST ACCOMPAGNÉE DE 9 PETITS ENFANTS, 12 ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS ET DE 2 ARRIÈRE-ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS.

En 1965, son mari Louis décède lui aussi brutalement à l'âge de 52 ans. Après un tel événement Suzanne sombre dans la maladie mais elle remonte la pente et ne baisse pas les bras. Avec l'aide de ses enfants elle continue l'exploitation.



UNE CENTENAIRE À CEB

Les fins de mois sont difficiles : il faut parfois faire les fonds de tiroirs.

Quelques années plus tard, des petits enfants viennent embellir la vie de Suzanne. La grand-mère n'oubliera jamais la venue de son petit-fils Carmel pour la première fois à l'âge de trois ans, qui, tout seul avec les autocars Tralfond de Nice à Grenoble, viendra passer des vacances scolaires à Morêt de Mailles.

Pendant plusieurs années, Carmel accompagné de sa sœur Martine sont venus passer leurs vacances scolaires à Morêt de Mailles et profiter aussi des travaux et des animaux de la ferme.

À 63 ans, Suzanne prend sa retraite bien méritée mais continue toujours à mettre la main à la pâte dans l'exploitation familiale.

Les années passent. À 93 ans, Suzanne, malgré son courage et sa volonté devient dépendante et intègre la Maison des Anciens de Goncelin. Le dimanche elle revient se ressourcer chez son fils.

Le 17 novembre 2020, sa famille lui a souhaité un JOYEUX ANNIVERSAIRE et encore quelques bonnes années de santé et de bonheur.

À cette occasion, la famille remercie tout le personnel de la Maison des Anciens de Goncelin avec son directeur Patrick Tirard de leur dévouement et leur gentillesse, l'ensemble du personnel aide et de soins de l'ADPA de Goncelin avec son coordinateur Antoine Noël, les infirmiers libéraux à domicile du Cheylas sous la houlette de Magalie Jadot, les infirmiers libéraux à domicile du pays d'Allevard, l'ADMR du pays d'Allevard, ses médecins de famille : docteur Jean Bertholo (retraité) et docteur Jean Vang, la municipalité de Crêts en Belledonne et l'association les Mousquetaires des temps futurs de Crêts en Belledonne.



DISTRIBUTION DES CADEAUX D'ENTRÉE EN SIXIÈME AUX CM2



Vendredi 28 août, les « anciens » CM2, et nouveaux sixièmes, de l'école Jules Ferry avaient rendez-vous en fin d'après-midi, sans parents, afin de limiter le nombre de personnes pour des raisons sanitaires, avec leurs anciens maîtres et maîtresses, Xavier Nguyen, Franck Surret et Corinne Nicot ainsi que la directrice de l'école, Laetitia Del Bello, pour recevoir les cadeaux d'entrée en sixième qui n'avaient pu être donnés en juin en raison d'un gros retard de livraison.

C'est donc à une poignée de jours de la rentrée scolaire et d'une nouvelle grande aventure que les CM2 se sont retrouvés pour se raconter leurs vacances et dire au revoir à leurs enseignants qui pour l'occasion avait préparé un goûter à partager ensemble.

Mais avant ce moment de convivialité, tous ont reçu de la main d'un élu à la commission jeunesse, David Fall et au nom du maire, Youcef Tabet ainsi que de l'ancien maire, Jean-Louis Maret, un bel agenda enrichi des photos des élèves afin que ceux-ci gardent en souvenir ces cinq années passées ensemble dans l'école du village.

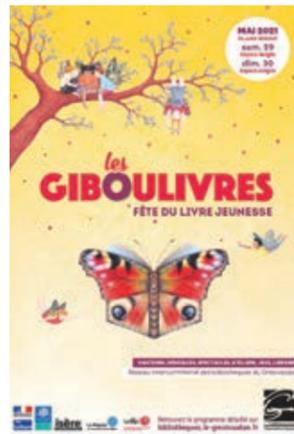
LES ENSEIGNANTS EN ONT PROFITÉ POUR DONNER À LEURS ANCIENS ÉLÈVES LEURS TOUTS DERNIERS CONSEILS POUR UNE RENTRÉE RÉUSSIE. UNE BELLE MANIÈRE DANS LE FOND DE TERMINER DES VACANCES !

LES GIBOULIVRES

Après le succès de la 1ère édition de la Fête du livre jeunesse Les Giboulivres, les bibliothèques du réseau intercommunal du Grésivaudan présente la deuxième manifestation* qui aura lieu les 29 et 30 mai 2021. Cette nouvelle édition se construit en renforçant sa dimension transversale. Elle s'élargit dans le temps et dans l'espace et s'appuie sur les partenaires du territoire : acteurs jeunesse, acteurs sociaux, acteurs culturels, acteurs économiques. Un Comité d'organisation, un pilotage technique et les bibliothécaires du réseau intercommunal en constituent les fondations. Spectacles vivants, ateliers, rencontres et dédicaces seront autant d'occasions de susciter l'échange et la découverte entre les auteurs de littérature jeunesse, leurs œuvres et le public. La manifestation sera précédée par des rencontres scolaires et publiques dans les communes participantes, les 27 et 28 mai 2021.

Créé en 2004 à l'initiative de 3 bibliothèques, « Les Giboulivres » est l'unique manifestation autour de la littérature jeunesse dans le Grésivaudan. Son objectif est d'aller à la rencontre de publics éloignés de la lecture en multipliant les partenariats, de promouvoir la littérature jeunesse et de développer le goût de la lecture chez l'enfant. La fête du livre se veut un événement culturel festif et ludique, avec 9 auteurs invités sur 4 jours : Anne-Laure Bondoux, Delphine

Chedru, Jennifer Dalrymple, Véronique Delamarre-Bellego, Paul Drouin, Fanny Pageaud, Marc Pouyet, Isabelle Simler et Natalie Tual.



Lors de ces deux journées, entièrement gratuites et ouvertes à tous, spectacles, conférences et ateliers seront proposés au public.

Espace Bergès, Avenue des Papeteries, 38190 Villard-Bonnot. Tél. : 04 76 89 54 87

Espace Aragon, 19 Boulevard Jules Ferry, 38190 Villard-Bonnot. Tél. 04 76 71 22 51

*sous réserve de la réglementation en vigueur

STOP AUX POUBELLES QUI DEBORDENT !

Le ramassage des ordures ménagères se fait en porte à porte dans le centre bourg, à Sailles, etc...

Les déchets doivent impérativement être présentés en bordure de voie dans des conteneurs prévus à cet effet (soit individuels soit collectifs). Le contenu des bacs est amené à être vérifié, par les équipes de collecte et par les ambassadeurs du tri, de manière à accepter uniquement les déchets résiduels à la collecte. Si le contenu du bac ou du sac est qualifié de non conforme, il sera refusé à la collecte sans que ne soit prévu un rattrapage ultérieur : le refus de collecte est signalé à l'usager par un autocollant apposé sur le conteneur. Le bac sera, après retrait des déchets non conformes par l'usager, collecté au ramassage suivant.

L'usager devra, pour les déchets non conformes, assurer leur élimination, en fonction de la nature des déchets concernés et de

la législation en vigueur, soit

- en les portant dans les Points d'Apport Volontaire destinés au tri,
- en les portant en déchèterie.

Par mesure d'hygiène, les ordures ménagères doivent être regroupées dans des sacs plastiques avant de les placer dans les conteneurs. Les déchets non contenus, présentés à même le sol, ne sont pas collectés.

Dans le cas où les conteneurs sont présentés après le passage de la benne, il n'y a pas de nouveau passage de la benne. Les déchets doivent être rentrés et présentés lors de la prochaine collecte.



ALERTE AU FRELON ASIATIQUE

Nous avons déjà communiqué sur ce fléau dans les numéros 8 et 11 de L'Echo des Crêts.

Nous avons maintenant la certitude qu'il a élu domicile sur notre commune puisque cet automne une centaine de frelons asiatiques a été piégée sur un rucher situé au hameau du Levet. Pour les apiculteurs une vigilance accrue devra être de mise pour les années à venir afin de le combattre.

Courant février 2021, la commune invitera tous les apiculteurs du Pays d'Alleverd afin de les sensibiliser et les former à piéger les frelons asiatiques



+ d'info : <https://www.fredon.fr/aura/>

ASSOCIATION DE PROTECTION DES CHATS ABANDONNÉS DU PAYS D'ALLEVARD

L'association de Protection des Chats Abandonnés du Pays d'Alleverd a été créée en octobre 2005 par Mme Guidet, pour venir en aide aux chats de la rue.

Elle a été rejointe ensuite par Raymonde Boudineau (à Alleverd) puis Régine Ferquel (à Crêts en Belledonne) qui sont encore à ce jour les 2 piliers de l'association. Elles apportent leur aide avec quelques bénévoles actifs, quotidiennement, tout au long de l'année, dans tout le Pays d'Alleverd, à une cinquantaine de chats de la rue et à plusieurs dizaines de chats qui seront ensuite adoptés.



Au fil des années, les missions de l'association se sont étoffées et c'est, aujourd'hui, dans pas moins de 4 domaines différents, que nous intervenons :

- Actions auprès des chats de la rue non socialisables : trappage, stérilisation, identification, nourrissage, soins....
- Actions auprès des chats abandonnés socialisables, ou confiés par des particuliers : stérilisation, identification, nourrissage (biberonnage pour les chatons), soins en vue d'une adoption.
- Actions en partenariat avec les mairies et les habitants du Pays d'Alleverd : aide à la recherche de chats perdus, campagne de stérilisation, information et prévention à la protection des chats...

tion à la protection des chats...

- Actions d'insertion dans le territoire par la mise en place de projets à caractère sociaux en partenariats avec d'autres associations ou institutions (avec de jeunes adultes déficients intellectuels, par exemple).

Nos objectifs pour 2021 seront, entre autres, de développer ces 2 derniers domaines.



Nous ajouterons aussi un 3ème objectif, et non pas des moindre, qui consistera, dans la continuité de cette fin d'année, à consolider l'organisation de l'association avec de nouveaux bénévoles et familles d'accueil, ainsi qu'à assurer sa pérennité en recherchant de nouvelles sources de financement et partenariats.

Cette année, particulière pour tous, marque pour nous, un virage vers une évolution de notre association, ainsi qu'une volonté de nous inscrire dans la vie du territoire, en lien avec les habitants et les municipalités, qui nous ont déjà témoigné, pour plusieurs d'entre elles, leur engagement et nous les en remercions.

Nous tenons également à remercier les créateurs du groupe Facebook « Entraide Pays d'Alleverd », Eric Quitton et William Viger, qui, par ce biais, nous ont permis de propulser notre association

un peu plus sur le devant de la scène et ont été un déclencheur vers une plus grande ouverture, de belles rencontres et des projets en pagaille !! Eric a d'ailleurs mis de nouveau ses compétences à notre service (et à celui des habitants), en créant notre propre groupe « Les Chats du Pays d'Alleverd ».

NOUS ESPÉRONS QUE L'ANNÉE 2021 S'INSCRIVE DANS UNE ÉNERGIE DE CRÉATIVITÉ, D'ÉCHANGES ET DE BIENVEILLANCE POUR TOUTE FORME DE VIE...

Alors, si vous souhaitez rejoindre une association dynamique en pleine expansion, pour quelques heures ou plus longtemps, ponctuellement, ou régulièrement, vous êtes les bienvenus, quelles que soient vos compétences (participation au nourrissage, aux trajets chez les vétérinaires, à des actions, aptitudes de bricolage, de communication, administratives...) !!!

Vous pouvez aussi nous aider en adhérant à l'association et/ou en faisant des dons (financiers, matériels, alimentaires).

**Raymonde Boudineau : 09 54 43 02 60
Régine Ferquel : 06 22 26 35 56**

TERRAIN MINÉ !!

Il est observé depuis un certain temps que les incivilités dues aux déjections canines se multiplient. Ras le bol général que ce soit au niveau des habitants ou des agents communaux.

La mairie en appelle au savoir vivre de chacun afin de ramasser les déjections de vos animaux de compagnie. Un geste simple qui permettra à chacun de marcher en toute sécurité.

La commune a décidé de tester la mise en place de distributeurs de sacs gratuits qu'il faudra utiliser avec parcimonie.

Les personnes laissant les déjections de leur chien sur la voie publique sont passibles d'une amende.

On compte sur vous !



LES CONSEILS MUNICIPAUX EN BRÈVES

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020

Le conseil municipal a pris notamment les délibérations suivantes :

Aide aux familles pour l'apprentissage de la musique :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver les aides versées aux familles ainsi que les conditions d'attribution indiquées ci-dessous par la commune de Crêts en Belle-donne, pour l'année scolaire 2020-21 :

Les conditions d'attribution sont les suivantes :

- Attestation sur l'honneur indiquant les aides extérieures reçues à déduire de l'aide apportée par la commune.
- Une seule formation instrumentale pourra être financée par enfant, étudiant

ou demandeur d'emploi jusqu'à l'âge de 18 ans.

- Présentation d'une attestation d'inscription ou des originaux des factures.
- Présentation des justificatifs pour attester du statut d'étudiant ou de demandeur d'emploi.
- Les aides sont proratisées en fonction de la date d'inscription.

Tarifs saison 2020-21 : prévente redevance ski de fond :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'approuver les tarifs ci-dessous pour la prévente de la redevance, pour l'accès aux pistes de ski de fond pour la saison 2020-2021 :

1) Prévente du 1er octobre au 15 novembre 2020 : forfait annuel prévente national adulte - 180 € Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 16 ans à la date d'achat. Il est valable sur tous les sites adhérents à Nordique France.

2) Prévente du 1er octobre au 15 novembre 2020 : forfait annuel prévente national jeune - 60 €. Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 5 ans et de moins de 17 ans à la date d'achat. Il est valable sur tous les sites adhérents à Nordique France.

3) Super prévente du 15 septembre au 30 septembre 2020 : forfait annuel prévente adulte - Isère/Drôme - 95 €.

Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 16 ans à la date d'achat. Il est valable sur tous les sites adhérents à Nordique Isère.

4) Prévente du 1er octobre au 15 novembre 2020 : forfait annuel prévente adulte - Isère/Drôme - 102 €.

Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 16 ans à la date d'achat. Il est valable sur tous les sites adhérents à Nordique Isère.

5) Prévente du 1er octobre au 15 novembre 2020 : forfait annuel prévente jeune - Isère/Drôme - 30 €.

Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 5 ans et de moins de 17 ans à la date d'achat. Il est valable sur tous les sites adhérents à Nordique Isère.

Tarifs saison 2020-21 : redevance ski de fond :

1) Forfait annuel national adulte : 210 €. Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 16 ans à la date d'achat. Il est valable sur tous les sites adhérents à Nordique France.

2) Forfait annuel national jeune : 70 €. Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 5 ans et de moins de 17 ans à la date d'achat. Il est valable sur tous les sites adhérents à Nordique France.

3) Forfait annuel adulte - Isère/Drôme : 120 €. Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 16 ans à la date d'achat. Il est valable sur tous les sites adhérents à Nordique Isère.

4) Forfait annuel adulte - Isère/Drôme : 25 €. Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 16 ans à la date d'achat. Il est valable sur tous les sites adhérents à Nordique Isère.

5) Forfait annuel junior - Isère/Drôme : 37 €. Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 5 ans et de moins de 17 ans à la date d'achat. Il est valable sur tous les sites adhérents à Nordique Isère.

6) Forfait annuel adulte GROUPE - Isère/Drôme : 102 € Ce titre est réservé aux personnes prouvant l'appartenance à une association ou club sportif constitué d'un minimum de 10 membres. Le paiement doit s'effectuer en 1 seul règlement. Ce forfait est valable sur tous les sites adhérents à Nordique Isère.

7) Carte annuelle site adulte : 48 €. Cette carte est réservée aux personnes de plus de 16 ans à la date d'achat. Elle est valable sur la commune d'achat.

8) Forfait 2 jours consécutifs adulte : 12 € Valable sur la commune d'achat 7 jours consécutifs. Il est réservé aux personnes de plus de 16 ans à la date d'achat.

9) Forfait 2 jours consécutifs jeune : 5 € Valable sur la commune d'achat 7 jours consécutifs. Il est réservé aux personnes de plus de 5 ans et de moins de 17 ans à la date d'achat.

10) Forfait séance unique accès aux pistes de ski de fond Adulte : 7 €

Valable sur la commune d'achat, ce titre est réservé aux personnes de plus de 16 ans à la date d'achat.

11) Forfait séance unique accès aux pistes de ski de fond Jeune : 3 €

Valable sur la commune d'achat, ce titre est réservé aux personnes de plus de 5 ans et de moins de 17 ans à la date d'achat.

12) Tarif Réduit : 5,50 €

Valable sur la commune d'achat, ce titre est réservé aux groupes d'au moins 10 personnes, aux étudiants sur présentation de leur carte, aux personnes de plus de 70 ans. Ce titre est également vendu notamment lorsque les conditions météorologiques ne permettent pas de proposer une qualité de piste optimale.

13) Forfait scolaire : 2,50 €

Réservé aux scolaires des départements autres que l'Isère, dans le cadre du tiers temps pédagogique, ce forfait est valable sur les sites adhérents à Nordique Isère, le jour indiqué.

14) Forfait vendu sur pistes : 10 € Ce forfait est réservé aux personnes qui n'ont pas acheté leur titre dans les points de vente officiels.

15) Proposition nouveau tarif - Séance sénior : 2 €

Ce forfait est réservé aux personnes de plus de 76 ans à la date d'achat.

16) Gratuité

La gratuité est accordée aux :

- enfants de moins de 6 ans.
- scolaires (maternelles, primaires, collèges et lycées) du département de l'Isère, dans le cadre du tiers temps pédagogique.
- moniteurs B.E. de ski de fond.
- titulaires de la licence de la Fédération Française Handisport.
- Pisteurs-secouristes et conducteurs d'engins de damage salariés sur les sites nordiques de l'Isère.

Tarifs de mise à disposition des salles communales et du matériel :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver les tarifs ci-dessous à partir du 1er septembre 2020 :

Nature de la location	PARTICULIERS DOMICILIES SUR LA COMMUNE OU EXTERIEURS	
	Tarif location	Montant caution
Villa mon exil Forfait annuel par salle + petite cuisine chauffage inclus	200€	41€
Salle des fêtes commune historique Morêtél-de-Mailles Forfait annuel par salle chauffage inclus	200€	250€

Quatrième répartition des subventions de fonctionnement :

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de délivrer les subventions suivantes :

PAFC : 2 000,00 €

Handball Pays d'Allevard: 2000,00 €

ACTPA : 1500,00 €

Trompes de chasse : 300,00 €

Le montant total de la répartition proposée s'élève à 5 800 €. Le montant restant de l'enveloppe s'élève à 46 526 €.

Tarifs de la médiathèque :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité d'approuver les tarifs ci-dessous à partir du 1er septembre 2020 :

Abonnement annuel sur une année scolaire 2020-2021.

Familles habitant la commune : 15€
Personne seule/et ou saisonnier, curiste, vacancier, etc. : 10€

En cas de livre détérioré ou perdu : remplacement du livre.

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2020

Le conseil municipal a pris notamment les délibérations suivantes :

Commission municipale Finances et Budget :

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de désigner Philippe PONT membre de la commission Finances et budget.

Rappel constitution de la commission : Pierre Lambert, Maxime Givaudan, Catherine Jouneau, Jacqueline Zappia, Michel Crouteix, Laurent Brunet-Manquat,



Pierre Bachelot, Philippe Pont

Prise en charge par la commune de la vaccination contre la grippe ou de la prévention grippale homéopathique

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité la :

- prise en charge par la collectivité, pour les agents volontaires, les frais de vaccin et l'injection du vaccin,

- prise en charge par la collectivité, pour les agents volontaires, les doses homéopathiques de prévention grippale.

Action sociale en faveur des agents de la collectivité :

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de :

- financer un cadeau à Noël pour les enfants des agents titulaires ou contractuels recrutés par la commune et en poste au 1er décembre

- offrir un ou des jouets d'un montant de 40 € pour les enfants âgés de 0 à 9 ans.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, avec 5 voix contre et 1 abstention, d'offrir un chéquier cadeaux d'un montant de 60 € (enfants âgés de 10 à 18 ans dans l'année).

Acquisition du foncier nécessaire au confortement du chemin de Marabet et à l'aménagement de la liaison entre le chemin du Tacot et le chemin de Marabet :

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver cette acquisition.

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

Refuge du Crêt du Poulet : gestion externalisée de l'exploitation en saison estivale par Délégation de Service Public : lancement de la procédure :

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver le principe de confier la gestion de l'exploitation du refuge du Crêt du Poulet à un tiers et de recourir au contrat de Délégation de Service Public.

Exonération exceptionnelle de la partie fixe de la redevance due par le gestionnaire du refuge pendant la période estivale :

Après avoir délibéré, le conseil municipal,



à l'unanimité décide d'exonérer le gestionnaire du refuge pendant la période estivale du paiement de la partie fixe de la redevance (soit 1112,94 €) afin de compenser les pertes qu'il a subi en raison des mesures prises par le gouvernement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire décrété pour lutter contre la pandémie de la COVID 19.

Cinquième répartition des subventions de fonctionnement :

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de délivrer les subventions suivantes :

- ARCADE : 3300,00 €
- Basket Pays d'Allevard: 1800,00 €
- ADMR : 7500,00 €
- Harmonie du Pays d'Allevard : 1000,00 €
- Association CV Les Dynamiques: 400,00 €

Le montant total de la répartition proposée s'élève à 14000 €.

Le montant restant de l'enveloppe s'élève à 32526 €.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

Soutien aux commerçants de la commune par l'organisation d'une tombola gratuite :

En cette période de crise sanitaire, pour les soutenir, Monsieur le Maire propose l'organisation d'une tombola gratuite à destination des administrés. Les lots mis en jeu sont entièrement financés par la collectivité et achetés auprès des commerçants.

Commerçants	Nbre de bons achetés	Valeur des bons d'achat	Montant payé aux commerçants
Loock pizza	20	25 €	500 €
Lyn'tifs	10	50 €	500 €
Chris coiffure	10	50 €	500 €
Café Juste à côté	25	20 €	500 €
La Fabrick ananas cours de couture	5	50 €	250 €
La Fabrick ananas boutique	10	25 €	250 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Valider l'action de soutien organisée par la commune
- S'engager à payer les bons d'achat selon le tableau détaillé ci-dessus, dont le montant total pour la collectivité s'élève à 2500 euros.

Sixième répartition des subventions de fonctionnement :

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de délivrer la subvention suivante : Espace Nordique du Barioz : 7283,00 €

Le montant restant de l'enveloppe s'élève à 25243 €.

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux sont consultables dans leur intégralité en mairie et sur www.cretsenbelledonne.fr

ERRATUM



Dans l'article relatif au nouveau Conseil Municipal du dernier numéro de L'Écho des Crêts nous avons omis de citer notre collègue Cécile LAIGROZ.

Nous nous en excusons auprès d'elle et de toute sa famille et réparons notre erreur en vous la présentant.

FLORILÈGE DES TRAVAUX

Un grand merci aux agents communaux qui chaque jour œuvrent pour le bien de la commune



Installation du sapin



Travaux électriques

Four à griller



Lavoir «Les fontaines»

Cimetière



Abattage - Ecole

Déneigement



TRAVAUX AUTORISÉS

N° DE DOSSIER	NOM	ADRESSE DE L'OPÉRATION	OBJET DE LA DEMANDE	Date
PERMIS DE CONSTRUIRE				
PC 038439 20 10002	LAGRATA / TURMO	Rue de l'Adret-38830-CEB	Construction maison et garage	9/7/20
PC 038439 17 100028M1	EVEQUE Bernard	Rue de la Charrière-38830-CEB	Création d'un haut vent en façade nord est	12/9/20
PC 038439 20 10008	BOURCIER Thomas	2821 Route du Vernay Le Replat-38830 CEB	Extension-remplacement menuiseries ext.-isolation-façade-terrasse-carport	9/18/20
PC 038439 20 10011	SESTIER Kévin	Rue de la Ronzière - 38830-CEB	Construction d'une habitation et d'un garage	11/18/20
PC 038439 20 10012	EVEQUE David	132 Rue de l'Eglise - 38830-CEB	Transformation d'une grange pour création d'une maison d'habitation.	12/9/20
PC 038439 12 20012 M1	ROCHER Florent	41 Impasse Jules Ferry - 38830-CEB	Bardage et volets roulants	8/31/20
PC 038439 20 10014	DAVID CAVAZ Gilbert	100 Chemin de Beauregard - 38570-CEB	Abri voiture accolé à la construction existante	10/11/20
PC 038439 15 2007 M1	DAVID GRIGNOT Jérôme	23 Chemin de Plan Michel - 38570-CEB	Construction d'un mur	9/8/20
PC 038439 16 10030 M1	CARELLA Tristan	1 Impasse des Jardins de Flora - 38830-CEB	Clôtures	11/24/20
PC 038439 17 10026 M2	DELAIRE Fabien	42 Chemin de l'Ancien Fort - 38570-CEB	Remblaiement terrain avec mur de soutènement, mise en place de clôture	10/15/20
PC 038439 20 10015	POMA Meyssa	Les Fontaines - 38570 - CEB	Construction d'une habitation et d'un garage	11/2/20
PC 038439 20 10016	BAYON Alexis	Avenue d'Uriage-38570-CEB	Construction d'une maison individuelle R+1	9/11/20
PC 038439 20 10004 M1	SERVAIS Patrick	Le Truc-38570-CEB	Talus /formes des fenêtres / fenêtres de toit	11/9/20
PD 038439 20 10002	LARDIERE Jérôme	12 Impasse de la Cure - 38830-CEB	Démolition	12/7/20

DÉCLARATIONS PRÉALABLES				
DP 038439 20 1 0010	EL KHAZZANI Abdelhafid	29 Impasse Beau Pré - 38830-CEB	Extention abri de voiture	8/6/20
DP 038439 20 1 0030	JANET Laurent	194 Rue de La Charrière-38830-CEB	Construction de Piscine	8/6/20
DP 038439 20 1 0040	GRUSON Claude	169 Grand Rue - 38830-CEB	Réfection de façades et de murets	9/21/20
DP 038439 20 1 0048	BAUDENET D'ANNOUX Jacques	1521 Route Des Perrins-38570-CEB	Réfection toiture tour nord est	8/12/20
DP 038439 20 1 0049	TANGUY Alain	20 Rue du Saujet-38830-CEB	Changement de tuiles et isolation de la toiture appentis	9/21/20
DP 038439 20 1 0051	FEDGOUCHE	42 Grande Rue-38830-CEB	Ouverture sur porte pour pose de carreaux	8/7/20
DP 038439 20 1 0052	HOIKA Julien	123 Impasse Callisar Les Fontaines-38570-CEB	Clotûre	8/11/20
DP 038439 20 1 0053	MONTEIRO RIBEIRO José	122 Chemin de l'adrer-38830-CEB	Clôture portail portillon	8/6/20
DP 038439 20 1 0054	ENERGY GO	890 Route de Freydures-38570-CEB	Panneaux photovoltaïques	8/6/20
DP 038439 20 1 0055	CUSSON Monique	71 Impasse du Gaillou - 38830-CEB	Pose de grillage	8/6/20
DP 038439 20 1 0056	LEO David	15 Impasse des Bambous-38570-CEB	Ajout d'une fenêtre de toit + volet roulant dans une chambre	8/6/20
DP 038439 20 1 0057	ALY Hubert	Le Rigard-Reviliard et Boivon-38830-CEB	Réfection de toiture-Pose de tôles bac acier	8/20/20
DP 038439 20 1 0058	BRECHT Johann	191 Chemin du Carrignon-38830-CEB	Création d'une terrasse sur structure métallique	8/6/20
DP 038439 20 1 0059	MORVAN Guillaume	76 Impasse Galissar-38570-CEB	Pergolas	12/08/20
DP 038439 20 1 0060	PORTE Joseph	1518 Route de Concelin-Sailles-38830-CEB	Abri bois	8/20/20
DP 038439 20 1 0061	BESSE François	114 Rue de La Marne-38830-CEB	Rénovation toiture, changement de tuiles	8/6/20
DP 038439 20 1 0062	PEYRARD Vincent	224 rue de Champ Sappey-38830-CEB	Modification d'une fenêtre en porte d'entrée et création d'une fenêtre	9/2/20
DP 038439 20 1 0063	DAVID GRIGNOT Marcel	856 Route de Crey-38570-CEB	Isolation de la façade par l'extérieure	9/7/20
DP 038439 20 1 0065	DANY Jean Michel	107 Chemin de Plan Michel-38570-CEB	Abri voiture	9/17/20
DP 038439 20 1 0066	MANDELLI François	138 Rue de Bramefarine-38830-CEB	Mur et abri pour matériel jardin / vélos	9/21/20
DP 038439 20 1 0067	MARIANI Patrick	121 Route du Vernay-38830-CEB	Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre	9/7/20
DP 038439 20 1 0068	MAGALHAES LOPES Epifânio	1552 Route du Vernay-38570-CEB	Pose d'un portail et portillon	9/25/20
DP 038439 20 1 0069	LAURETTE Jean Philippe	97 Route du Levet-38830-CEB	Rénovation toiture.	10/8/20
DP 038439 20 1 0070	LOMBARDI Grégoire	1350 Route De Concelin-38830-CEB	Couverture d'une terrasse existante	10/20/20
DP 038439 20 1 0071	SAMENZATO Philippe	30 IMP DU BEAU PRE-38830-CEB	Clôture murette et portail	10/16/20
DP 038439 20 1 0073	CARRON Bernard	Au Turat - 38570-CEB	Changement de toiture	10/8/20
DP 038439 20 1 0074	DEJAEGERE Julien	81 Rue de la Marne-38830-CEB	Aménagement des combles + création ouvertures de toit	10/15/20
DP 038439 20 1 0075	CHARROIN Roger	357 Rue de Fanton-38830-CEB	Pose de volets roulants	10/13/20
DP 038439 20 1 0076	MOULIN Valérie	9 Impasse du Petit Bossu - 38830-CEB	Changement toiture + isolation	10/28/20
DP 038439 20 1 0078	JEHAN Jérémy	328 Route des Perrins-38570-CEB	Abri	11/10/20
DP 038439 20 1 0079	BENETTO Vincent	1690 Route du Vernay-38570-CEB	Entretien d'un bâtiment + mise en sécurité	11/10/20
DP 038439 20 1 0080	NOBLE RAMLALL Amélie	11 Rue Des 5 Crêts - 38830-CEB	Abri voiture	12/14/20
DP 038439 20 1 0081	SCI J2D	9 Impasse des Hesperides - 38830 CEB	Escaliers d'accès Appartements	11/23/20
DP 038439 20 1 0082	PRAPANT Renaud	160 Grande rue-38830-CEB	Toiture- fenêtres-portes-volets-façades	12/18/20
DP 038439 20 1 0084	DE DANIELI Eugène	10 Impasse de Fanton-38830-CEB	Aménagement d'un local existant	11/12/20
DP 038439 20 1 0085	JORQUERA David	177 Route du levet - 38830 CEB	Appentis	11/10/20
DP 038439 20 1 0087	DUPONT Thomas	25 Chemins des 2 Bossus - 38830-CEB	Perçage d'un velux	11/23/20
DP 038439 20 1 0089	ANTRA Fatima	37 Rue Du Poutaz-38830-CEB	Isolation thermique par l'exterieur + Ravalement de façade	12/18/20
DP 038439 20 1 0090	HAUTECEUR Sébastien	402 Rue de La Ronzière - 38830-CEB	Ouverture et pose de fenêtres de toit	12/6/20
DP 038439 20 1 0093	STRAPPAZZON Sébastien	163 Chemin Du Beroud-38830-CEB	Remise en état dépendance, changement charpente, toiture, bardage	12/11/20
DP 038439 20 1 0094	CATTARINA Kévin	66 Chemin de l'Ancien Fort - 38570-CEB	Construction d'une terrasse bois sur élevée	12/11/20





RÉPERTOIRE

EMPLOI

PÔLE EMPLOI

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15
le vendredi de 8h30 à 12h30. 40 avenue de la Gare – Pontcharra; Tél. : 3949

MISSION LOCALE

Une équipe au service des jeunes 16/25 ans
147 rue du Pré de l'Homme – Crolles
Tél. : 04.76.08.08.70
Rue de la Ganterie – Pontcharra
Tél. : 04.76.97.81.85

FAMILLE

LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents) Le Tacot
Accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés. Ouverture le mardi matin de 8h45 à 11h45, au Pôle enfance, rue des Ecoles.
laep.paysdalleverd@le-gresivaudan.fr

CONSULTATION MÉDICALE DES ENFANTS (0 à 6 ans)

Le 1^{er} mardi de chaque mois, l'après-midi, au Pôle enfance, rue des Ecoles. Prendre rendez-vous au secrétariat du Centre Médico-Social René Cassin à Pontcharra au 04.76.97.32.52.

Multi accueil «LES PETITS PIERROTS»

Pôle enfance, rue des Ecoles

Tél. : 04.76.33.05.89

RAM (Relais d'Assistants Maternelles du Pays d'Allevard)

Permanences - Nathalie BORRAS - RAM du Pays d'Allevard CC Le Grésivaudan
06.33.63.74.76 ou sur rendez-vous : ram.paysdalleverd@le-gresivaudan.fr

MIKADO

Pour réserver au Centre de loisirs 3-12 ans
Tél. : 06.88.41.11.43

AGATHE Centre de planification et d'Éducation Familiale

33 avenue de la Gare – Pontcharra
Tél. : 04.76.97.81.00

SASEP (Service d'Accompagnement Socio-Educatif de Proximité)

Service d'aide à la parentalité pour les parents et leurs enfants (3 à 12 ans)
rue de la Marguiron – Tél. : 04.76.40.66.18

SÉSAME AUTISME RHÔNE-ALPES

7 rue Briqueterie – 38830 CEB
Tél. 04.76.04.08.20 – Fax : 04.76.04.08.21

SANTÉ

GROUPE MÉDICAL

Caroline CLEMENT, Cécile GRANGEON, Chloé GREZE, Bérandère ORFEUVRE
65 rue du Lac – Tél. : 04.76.97.77.40

CABINET DENTAIRE

Ramona POPA, Ruxandra, Liana LAPUSAN
46 rue du Lac – Tél. : 04.76.97.54.52

PHARMACIE DU PAYS D'ALLEVARD

85 rue du Lac – Tél. : 04.76.97.50.53

OPTICIEN

Optique du Lac - 74 rue du Lac
Tél. : 04.76.40.52.72

CABINET PSYCHOLOGIQUE

Ludovic GADEAU
Tél. : 04.76.45.81.44 – 204 Grand Rue

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Masseurs-kinésithérapeutes
Sylvie MARCHAND-RENAUDIE, François LADRANGE, Clément GOUYON, Perrine BALME-GUEGAND
Tél. : 04.76.78.63.79 - rue Jules Ferry
Sébastien PELLOUX
Tél. : 04.76.97.20.86 - 50 place de la Mairie

OSTÉOPATHE – KINÉSIOLOGIE

Christophe GIRAUDI
Tél. : 06.14.09.45.02 - 68 rue du Lac

CABINET DE SAGES-FEMMES

Delphine COULON, Anne RINGOT
Tél. : 04.76.97.24.41 – 180 Grand Rue

CABINET DES INFIRMIERS

• Permanences téléphoniques de 11h à 12h et répondeur de 8h à 19h - Tél. 04.76.45.02.19

• Soins urgents le jour même : 06.74.86.43.51

• Possibilité de rendez-vous.

• Soins à domicile 24h/24 et 7j/7j.

ORTHOPHONISTE

Claire BUISSON – 78 place du Foyer 38830 CEB Tél. 09.53.35.26.59

PEDICURE – PODOLOGUE

Mathilde DUPUY – Tél. 06.78.47.63.05 – 68 rue du Lac 38830 CEB

VÉTÉRIINAIRE A DOMICILE

Jean-Christophe Cauchy – Tél. 07.86.24.13.31
info@levetochezsoi.fr / www.levetochezsoi.fr

SOCIAL

SÉCURITÉ SOCIALE – Accueil :

• Allevard, en mairie, jeudi 9h/11h30

• Pontcharra, maison de l'emploi, jeudi 14h/16h (semaine paire)

• Concelin, en mairie, mardi 13h45/14h45 (semaine impaire)

Téléphone : 3646

du lundi au vendredi de 8h à 17h - amel.fr 24h/24h
Courrier : 2 rue des allées – 38045 GRENOBLE CEDEX 9

ASSISTANTES SOCIALES

Mairie de Saint Pierre d'Allevard
Prendre rendez-vous au 04.76.97.32.52

CAF

Permanence le 1^{er} et 3^e lundi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sans RV, Maison des Services 33 rue de la ganterie 38530 Pontcharra

TRESOR PUBLIC

10 avenue Louaraz – Allevard
Tél. : 04.76.97.51.14

Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h.

RETRAITE

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ARCO ET IRCANTEC

Renseignements téléphoniques au : 0820 200 014

ENVIRONNEMENT

DÉCHÈTERIE

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h30
Mardi et jeudi de 14h à 18h30

RAMASSAGE

DES « ENCOMBRANTS »

Service réservé aux personnes à mobilité réduite ou ne disposant pas de véhicule. S'inscrire en mairie.

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi et vendredi pour le centre bourg de Saint Pierre d'Allevard ; uniquement les mardis pour tous les hameaux de Crêts en Belledonne.
Conteneurs de tri sélectif : Rapin, Place du Foyer, stade, déchetterie, D525, mairie annexe Morêtél de Mailles, parking cimetière Morêtél de Mailles, Les Fontaines / www.sibrecsa.fr

DROITS ET DÉMARCHES

Permanences juridiques

Le 3^e mardi du mois de 17h30 à 19h en mairie d'Allevard. Prendre rendez-vous au 04.76.97.50.24

Permanences

Conciliateur de justice

Le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 9h à 12h en mairie d'Allevard. Rendez-vous au 04.76.97.50.24

LOGEMENT

SDH

Le dernier mercredi du mois de 11h à 11h30 en mairie.

ARCHITECTE CONSEIL

Prendre rendez-vous en mairie.

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE (GEG)

Commune historique de Saint Pierre d'Allevard
24 av.de Savoie à Allevard Tél. : 04.76.97.53.54

ENEDIS (électricité)

Commune historique Morêtél de Mailles
Tél. : 09.72.67.50.38

EAU

Permanence mairie Crêts en Belledonne
mardi 9h à 12h - Tél. 07.76.99.70.00
servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

CULTURE

MÉDIATHÈQUE

04.76.45.18.50

- Mardi de 16h00 à 18h00
- Mercredi de 10h00 à 11h30 et de 16h00 à 18h,
- Vendredi de 16h00 à 18h30
- Samedi de 10h à 11h30
- Horaires vacances : Mercredi matin et AM, heures habituelles, vendredi de 16h à 19h

MAIRIE

MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h, fermée le jeudi après-midi.
Tél. : 04.76.45.11.10 – Fax 04.76.45.07.20
cretsenbelledonne@mairieceb.fr
www.cretsbenbelledonne.fr
Le Maire reçoit sur rendez-vous.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h.
Tél. : 04.76.45.11.10

PERMANENCE PARLEMENTAIRE DE CATHERINE KAMOWSKI

Député de l'Isère

1 rue Conrad Killian 38950 Saint-Martin-le-Vinoux
Tél. : 04.76.94.28.25
Mail : circo3805@gmail.com